

3 décembre 2019 Province de Québec  
Municipalité du Canton de Hope  
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce troisième jour du mois de décembre de l'an deux mil dix-neuf, à vingt heure, sont présents :

Laurette Chapados  
Claude Roussy  
Réjean Desroches  
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice-générale est aussi présente.

169-2019

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

170-2019

**ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 5 novembre 2019 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

171-2019

**Résolution 159-2019 MODIFIÉE PAR ENTRÉE 325 AMPS-GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte l'offre de Chapados Électrique pour l'installation d'une entrée 325amps au garage municipal au coût de 5 889.17\$

Adoptée

172-2019

**COMPTES**

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 12-19 et 12A-19 au montant de 14 870.39 \$ soient acceptés et la directrice-générale est autorisée à les payer.

Adoptée

173-2019

**DEMANDE D'INSTALLATION DE RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE**

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Hope demande à Telus l'installation d'un réseau de téléphonie cellulaire fonctionnel dans le secteur de St-Jogues

Adoptée

174-2019

**DON**

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse les dons suivants :

École polyvalente Paspébiac	165.00 \$
École la Source	82.50 \$
Journée pré-novice	25.00 \$
Maison des jeunes	333.80 \$
Club Lion	50.00 \$

Adoptée

175-2019

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 625 300 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 DÉCEMBRE 2019**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité du Canton de Hope souhaite emprunter par billets pour un montant total de 625 300 \$ qui sera réalisé le 10 décembre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
294-2019	625 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 294-2019, la municipalité du Canton de Hope souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN DESROCHES ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 décembre 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 juin et le 10 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2020.</b>	<b>44 900 \$</b>	
<b>2021.</b>	<b>46 200 \$</b>	
<b>2022.</b>	<b>47 300 \$</b>	
<b>2023.</b>	<b>48 600 \$</b>	
<b>2024.</b>	<b>49 900 \$</b>	<b>(à payer en 2024)</b>
<b>2024.</b>	<b>388 400 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 294-2019 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 décembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée

Date d'ouverture :	3 décembre 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 3 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	10 décembre 2019
Montant :	625 300 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Hope a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 décembre 2019, au montant de 625 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

44 900 \$	2,05000 %	2020
46 200 \$	2,10000 %	2021
47 300 \$	2,20000 %	2022
48 600 \$	2,30000 %	2023
438 300 \$	2,35000 %	2024

Prix : 98,43100

Coût réel : 2,71821 %

#### 2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

44 900 \$	2,80000 %	2020
46 200 \$	2,80000 %	2021
47 300 \$	2,80000 %	2022
48 600 \$	2,80000 %	2023
438 300 \$	2,80000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,80000 %

### 3 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD GASPESIEEN

44 900 \$	3,06000 %	2020
46 200 \$	3,06000 %	2021
47 300 \$	3,06000 %	2022
48 600 \$	3,06000 %	2023
438 300 \$	3,06000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,06000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

**Il est proposé par Claude Roussy et résolu unanimement**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du Canton de Hope accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 10 décembre 2019 au montant de 625 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 294-2019. Ces billets sont émis au prix de 98,43100 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans;**

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée

177-2019

#### **9-1-1 - BELL CANADA**

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux, directrice-générale, soit autorisée à signer l'entente du service 9-1-1 avec Bell Canada.

Adoptée

178-2019

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL**

Considérant que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence, il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 20h :

- |                 |                |
|-----------------|----------------|
| - 7 janvier     | - 4 février    |
| - 3 mars        | - 7 avril      |
| - 5 mai         | - 2 juin       |
| - 7 juillet     | - 4 août       |
| - 1er septembre | - 6 octobre    |
| - 3 novembre    | - 1er décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur-général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

179-2019

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE BUDGET**

Point ajournée au 9 décembre 17h00

180-2019

**VENTE POUR TAXE**

Il est proposé par Réjean Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité approuve la liste des immeubles qui pourraient être envoyées en vente le 17 janvier 2020 pour défaut de paiement de taxe.

Adoptée

181-2019

**SOUPER DE NOËL**

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 1000\$ soit mis à la disposition des membres du conseil et des employés ainsi que leur conjoint(e) pour un souper à l'occasion de Noël.

Qu'un montant de 50\$ soit remis à chaque employé(e)s.

Adoptée

182-2019

**CONTRAT CUEILLETTE DES ORDURES**

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que l'offre faite par Madame Joyce MacWhirter soit acceptée soit :

470.00\$ par semaine dans le dépôt de St-Alphonse.

Ce contrat est valide pour l'année 2020.

Adoptée

183-2019

**PROJET ÉTUDIANT - EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2020**

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité du Canton de Hope accepte la responsabilité du projet Emploi d'été Canada 2020.

Que Hazen Whittom, maire, et Nancy Castilloux, directrice-générale, soient autorisés au nom de la municipalité à signer tous les documents officiels concernant ledit projet et ce avec le gouvernement du Canada.

Adoptée

184-2019

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

---

Hazen Whittom, maire

---

Nancy Castilloux,  
Dir.gen

